



La lettre citoyenne

Juin 2010

<http://collectif-citoyen-plaisance.elunet.fr/>

N° 11

Bulletin d'informations du «31830 COLLECTIF DE GAUCHE, ALTERNATIF ET CITOYEN »

« Dérapage »

Dans la feuille « expression politique » du magazine « SPOT », n°12, mai – juin 2010, un groupe de la droite plaisançoise a écrit :

« ...La politique sociale menée par la gauche plaisançoise attire une frange de la population en recherche d'assistantat et donc fortement « consommatrice » des services proposés particulièrement coûteux. A terme, cette politique ne fera pas baisser la pression fiscale supportée par le contribuable Plaisançois »

Montrer du doigt (dénoncer) des Plaisançois et des Plaisançoises comme étant les « consommateurs » qui empêchent la baisse des impôts, **c'est une atteinte à la dignité** de ces hommes, de ces femmes et de ces enfants qui sont frappé(e)s par la précarité, le chômage, les accidents de la vie.

La solution : Une reconduite aux frontières de la commune !



Conseil municipal du 22 juin 2010

Comme il est prévu dans le règlement intérieur du Conseil municipal, dans le cadre des « questions diverses », au nom du Collectif, notre élu (re)soumettra aux membres du Conseil un texte pour dire que la déclaration d'un groupe de la droite plaisançoise, est une atteinte à la dignité d'une partie de la population.

Nous (re)demandons aussi que la devise de la République « Liberté, Egalité, Fraternité » soit apposée sur le fronton de l'Hôtel de ville.

Actes citoyens

En mars et avril, en accord avec la CRIIRAD, le « Collectif de gauche, alternatif et citoyen » de Plaisance du Touch a fait signer une pétition demandant d'abroger le décret du 5 mai 2010, instituant un régime de dérogation à l'interdiction d'utiliser les déchets radioactifs dans les biens et les produits de consommation courants.

Ces pétitions ont été envoyées le 11 mai 2010 par le Président du Collectif, à trois ministres (mesdames BACHELOT, LAGARDE et monsieur BORLOO).

Nous remercions toutes celles et ceux qui ont participé à cette campagne, en signant et/ou en faisant signer ces pétitions. Nous suivrons ce dossier avec la plus grande vigilance et nous vous en tiendrons informés.

Sauvegarder la qualité d'accueil des tous petits

Le gouvernement vient de décréter (le 7 juin 2010) « la mise en boîte des jeunes enfants dans leur mode d'accueil. »

Il a en effet pris la décision de publier le décret relatif aux modes d'accueil collectifs contre lequel les professionnels et les parents se mobilisent depuis des mois.

Ce texte implique un accueil en surnombre des petits, la baisse des quotas de professionnels les plus qualifiés, la mise en place de jardins d'éveil privés et payants.

Le combat continue pour empêcher l'application de ce décret et exiger son retrait.

Le « Collectif de gauche, alternatif et citoyen », qui soutient l'action du collectif « pas de bébés à la consigne », déposera une motion au prochain Conseil municipal (22 juin 2010) pour demander le retrait du décret.

Pour en savoir plus: <http://www.pasdebebesalaconsigne.com/>

« Stopper l'opération ! »

Le système économique, imposé par l'idéologie néolibérale (capitaliste), produit régulièrement des crises financières.

Qui profite du système ?

Les actionnaires (les propriétaires) des banques, les cadres dirigeants et administrateurs des banques, et 1% de la population (les très riches).

Logiquement c'est aux « Profiteurs » de payer les conséquences de leurs « erreurs ».

Comment ?

- Pour les actionnaires, propriétaires donc responsables des banques, l'interdiction de tout dividende pendant la période nécessaire pour éponger leurs erreurs.
- Pour les autres qui ont bénéficié, en 30 ans, du transfert (10%) de la masse salariale vers le capital, paiement de l'impôt sur tous leurs revenus financiers et suppression des exonérations (ex : le bouclier fiscal).

Profiteurs mais pas coupables, répond en chœur la chorale des nantis.

Mais alors qui paie l'addition ? Les autres, c'est-à-dire les salariés (de l'ingénieur à la caissière à temps partiel), les retraités, les bénéficiaires du RSA et les privés d'emploi.

Qui est chargé de présenter l'addition ? Le gouvernement !

Comment s'y prend-t-il ?

En mettant en place, non pas un « énième » plan d'austérité, mais une opération de régression sociale d'une ampleur encore jamais vue.

La réforme (la liquidation) du régime des retraites par répartition, annoncée par le gouvernement après une pseudo-concertation, est l'une des parties de l'opération.

Avec le matraquage médiatique, le gouvernement compte sur la résignation des « payeurs ».

Il espère aussi que les syndicats les plus institutionnels, et la « gauche » social-démocrate, vont lui apporter assistance pour « canaliser » tout acte de résistance populaire.

Le « Collectif de gauche, alternatif et citoyen » appelle les Plaisançoi(se)s à participer au mouvement social.

C'est l'ampleur et la détermination du mouvement qui stoppera l'opération de régression sociale.

Partir de plus en plus tard à la retraite

Nous devons réagir maintenant !
Sinon le cadeau de départ
à la retraite, ce sera la collecte
pour un "contrat obsèques".

